

Appel à mes frères d'outremer. (Paris. 27 février 1849.)]
Poléma, D. (négresse de Martinique)

Martiniquais, Mes Frères.

Pendant l'année 1848 qui vient de s'écouler, j'ai eu l'honneur de vous adresser trois lettres. Dans la première, je faisais appel à mes frères en faveur de leurs anciens maîtres; dans la deuxième, je leur demandais leur concours pour un de leurs frères, alors au pouvoir; et dans la troisième, j'exprimais le voeu de vous voir unis tous sous l'administration de l'honorable amiral Bruat. Grâce à votre intelligence et à votre patriotisme, mes voeux ont été exaucés. Cependant, la République, cette bonne mère, qui vient de briser nos fers, a la volonté d'achever son oeuvre; mais c'est à vous, mes chers frères, de la seconder, en marchant toujours dans les mêmes principes avec ceux qui, en dépit de tous les obstacles, ont signé notre émancipation. Manquer à ce devoir serait un crime devant Dieu et devant les hommes, car vous entraînez votre pays à sa ruine et ses enfants à de continuels désordres. Si vous daignez vous souvenir de chacune de mes lettres, vous verrez que je n'ai fait appel qu'à la Fraternité, à l'oubli du passé, au travail. Je connais trop les sentiments des ceux que j'aurais pu vous nommer, ce serait blesser leur dignité et la vôtre que de supposer qu'une femme doive vous dicter votre conduite; non, mes frères, non, je laisse à votre clairvoyance à mesurer la profondeur de l'abîme où l'on pourrait vous entraîner. Dans l'urne où vous allez pour la seconde fois laisser tomber ce bulletin, qui doit à tout jamais fixer notre sort (j'en frémis d'avance), si vous y inscrivez les noms de ceux qui ont participé à l'arrêt de flétrissure de trois de nos frères, et qui depuis le fatal événement du 22 mai ne rêvent que la vengeance. Tremblez! Car alors nous dirions, comme le Christ lorsqu'il rendit le dernier soupir: Tout est consommé! Alors, dis-je, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes, car sur vos têtes s'assumera la responsabilité des malheurs que la haine, l'ambition et la vengeance vous auront attirés.

N'oubliez pas, mes frères, que les lois qui doivent régir les colonies ne sont pas encore faites; gardez-vous de les confier à ceux qui ne manqueraient de les faire faire à leur profit; que deviendraient alors nos malheureux enfants? Pardonnez à vos ennemis, pardonnez; mais tenez-vous en garde contre les embûches. Pour ma part, si ma vie, dont je n'ai pas le droit de disposer, pouvait détourner le coup qui nous menace, je vous l'offrirais d'un grand coeur, car ce n'est pas pour elle que j'ai peur, mais pour ceux qui sont toujours les victimes du mal, pour le peuple, pour mes malheureux frères les travailleurs; grâce donc pour eux et pitié pour nos enfants!...C'est au nom de Toussaint-Louverture, notre frère, que je vous prie; si du fond de la tombe où il repose, ce grand homme pouvait vous voir, et vous parler comme moi, il vous dirait: Frères, méfiez-vous, oui, méfiez-vous, car ceux pour qui vous avez ouvert vos coeurs au pardon et à l'oubli du passé, ceux-là ne fraterniseront jamais avec vous. Le jour où vous leur aurez confié notre destinée, ce jour-là, recommencera notre esclavage; de même, que le jour où vous aurez substitué un homme à la place d'un principe, ce jour là, encore, commencera notre martyr; aimons les hommes, c'est notre devoir; mais ne confions jamais notre destinée qu'à ceux qui ne peuvent que nous tromper.

Adieu, mes frères et amis, puisse ma voix trouver de l'écho dans vos coeurs, et vous mettre en garde contre ceux qui voudraient ébranler votre conviction, et rendre ingrats envers la France et ses généreux enfants; vous ne faillirez pas, ou vous briseriez votre avenir et celui de vos infortunés enfants.

P.S. Avant de terminer cette lettre et toutes celles que je me propose d'écrire dans ce genre et dans l'intérêt de tous, je prends Dieu à témoin des sentiments qui me l'ont dictée; comme il est mon seul juge, il me comprendra mieux que ne l'ont encore fait les hommes.